



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
25 juin 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015

31 août-4 septembre 2015, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme pour le Cambodge (2016-2018)

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Raison d'être du programme	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Gestion du programme et des risques	10
IV. Suivi et évaluation	11
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Cambodge (2016-2018)	13



I. Raison d'être du programme

1. Le Cambodge a connu de profondes transformations au cours des deux dernières décennies. Le pays, qui sort d'un conflit prolongé, se caractérise à présent par une stabilité, une paix et un dynamisme relatifs. Le produit intérieur brut du Cambodge a progressé à un taux annuel moyen de 8,2 % entre 2000 et 2010, ce qui en fait la 15^e économie la plus dynamique du monde au cours de cette même période¹. Sa croissance économique reposait essentiellement sur les secteurs de l'habillement, de l'agriculture (riziculture), du tourisme et du bâtiment, et sur la jeunesse de sa population.

2. Le Cambodge, dont 65 % de la population ont de moins de 30 ans, bénéficiera d'un dividende démographique (le taux de croissance de la population en âge de travailler étant supérieur à celui des groupes d'âge des personnes à charge) jusqu'en 2038². Le produit national brut par habitant au Cambodge est passé de 300 dollars des États-Unis en 1995 à 950 dollars en 2013³. Les études indiquent que l'appartenance du Cambodge à la communauté économique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pourrait lui être profitable grâce au développement de chaînes de valeur régionales et à la création d'emplois⁴.

3. La croissance économique a profité à l'ensemble de la population de manière générale. Sur le plan du développement humain, des améliorations importantes ont été enregistrées au Cambodge entre 1995 et 2013 dans toutes les composantes de l'indice de développement humain. L'espérance de vie à la naissance est passée de 57,9 à 71,9 ans. Les années de scolarisation escomptées sont passées de 6,8 à 10,9 années. Le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté est tombé de 47,8 % en 2007 à 16,8 % en 2013. Les inégalités ont diminué, comme en témoigne la baisse du coefficient de Gini, qui est tombé de 35,5 en 2004 à 31,8 en 2011. La pauvreté a reculé grâce à la hausse des prix agricoles, au développement des emplois urbains et à la progression des salaires⁵. Les envois de fonds des migrants ont atteint 176 millions de dollars des États-Unis en 2013.

4. Le Cambodge fera partie, dans quelques années, de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) et il ne sera plus classé parmi les pays les moins avancés d'ici la fin de la prochaine décennie. Selon la troisième phase de la « stratégie rectangulaire » du Cambodge, le pays fera partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) avant 2030. Conformément à ces prévisions, le Gouvernement royal du Cambodge s'est fixé pour objectif de réduire la pauvreté de plus d'un pour cent par an. Le défi consiste à trouver les meilleurs moyens de maintenir les récents acquis et d'en tirer parti pour atteindre les personnes les plus pauvres. L'extrême pauvreté n'est pas une préoccupation

¹ PNUD, Examen du plan d'action du PNUD concernant les descriptifs de programmes, 2014.

² Ministère de la planification, « Integration of Demographic Perspectives in Development, Cambodia », 2013.

³ Banque mondiale, World development indicators database.

⁴ Banque asiatique de développement-Organisation internationale du Travail, « ASEAN Economic Community 2015 : Managing Integration for Better Jobs and Shared Prosperity », 2014.

⁵ Ministère de la planification du Gouvernement royal du Cambodge, « Poverty Alleviation : An Approach to an Action Plan for CMDG-1 », Avril 2014 (avec l'assistance du PNUD).

majeure, mais la vulnérabilité du pays par contre demeure un problème. D'après la Banque mondiale, une perte, même modeste, de revenus risque de doubler le taux de pauvreté⁶. Quant à la pauvreté multidimensionnelle, environ 67,3 % de la population en sont victimes ou y sont vulnérables⁷.

5. Malgré les améliorations enregistrées dans la répartition des revenus, l'accès aux services sociaux, en particulier aux services de santé et d'éducation, demeure inégal au Cambodge. En ce qui concerne l'index d'inégalité entre les sexes, le Cambodge se classe au 105^e rang sur 149 pays.

6. Le Cambodge est l'un des 10 pays les plus vulnérables aux changements climatiques en raison de sa dépendance vis-à-vis de l'agriculture, de la forte proportion de la population résidant dans les plaines et de sa capacité limitée de faire face aux problèmes et aux coûts qui y sont associés. Quarante-trois pour cent des communes sont vulnérables aux inondations et aux sécheresses dues aux changements climatiques. En 2011 et 2013, les inondations ont touché 20 % des rizières et 14 % de la population.

7. Grâce à un taux d'emploi de la population de 82 % en moyenne entre 2010 et 2013, l'économie du Cambodge est en pleine croissance et crée des emplois et des revenus⁸. Le taux d'activité des femmes est élevé, atteignant 78,9 % en 2013. Toutefois, comme l'indique l'analyse de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, les travailleurs pauvres représentent 70 % de la population. L'économie étant dominée par les entreprises informelles où le rendement sur le travail est faible, 64 % des emplois (qui sont occupés par 70 % des femmes) sont considérés comme vulnérables. Le secteur de l'habillement emploie environ 500 000 personnes, pour la plupart des jeunes femmes, mais le salaire minimum vital n'y est pas encore la règle et les conditions de travail sont parfois précaires. Les personnes handicapées et celles qui sont infectées ou affectées par le VIH sont en butte à la stigmatisation et la discrimination sur le marché du travail.

8. La structure économique du pays, qui dépend d'emplois peu qualifiés et de secteurs à faible valeur ajoutée, est demeurée inchangée depuis les années 90. Le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises ou des revenus agricoles a été faible, et la plupart des exploitants agricoles pratiquent l'agriculture de subsistance⁹. Ce secteur doit être transformé par la rénovation et le développement de l'emploi rural non agricole dans le cadre de la diversification économique¹⁰ et pour remédier à la vulnérabilité des exploitations agricoles de subsistance aux changements climatiques.

9. Les ménages ne sont pas en mesure de faire face aux chocs, et certaines stratégies d'adaptation risquent de compromettre leur santé et à leurs moyens d'existence¹¹. Jusque récemment encore, 60 000 personnes infectées ou affectées par

⁶ Banque mondiale, « Évaluation détaillée de la pauvreté au Cambodge, 2014 ».

⁷ Oxford Poverty and Human Development Initiative, "MPI Briefings 2015".

⁸ Le Cambodge a non seulement dépassé le taux idéal d'emploi de la population (65 %) mais ce taux est également le meilleur de la région de l'ASEAN.

⁹ PNUD, « Competitvity and Linkages in Cambodia s Manufacturing Sector », 2014.

¹⁰ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, « De l'agriculture de subsistance à une agriculture profitable : transformation des petites exploitations agricoles », juillet 2013.

¹¹ Vathana Sann et al., 2013 "Impact of Disasters and Role of Social Protection in Natural Disaster Risk Management in Cambodia", ERIA Discussion Papers Series.

le VIH ainsi que leurs familles étaient exclues des programmes de protection sociale¹². Les personnes handicapées n'ont qu'un accès limité aux services et aux infrastructures dont elles ont besoin. Les habitants de la province la plus pauvre du Nord-Ouest sont encore exposés aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre. Les ménages ruraux sont financièrement vulnérables, et les services financiers auxquels ils ont accès sont usuraires, ce qui entraîne un risque de surendettement pour eux. Les communautés autochtones pauvres du Nord-Ouest ne reçoivent pas l'aide publique dont elles ont besoin.

10. Les opérations de secours en cas de catastrophe sont efficaces mais les dispositifs de relèvement rapide sont inexistant la plupart du temps. Les systèmes de protection sociale ne prennent pas en compte la vulnérabilité aux risques de changements climatiques. Les exploitants agricoles ont un accès insuffisant aux services de vulgarisation. Les moyens d'existence de 40 % des ménages ruraux tributaires des forêts, notamment les communautés autochtones, sont touchés par la dégradation des terres et la déforestation. Les femmes sont particulièrement dépendantes des ressources naturelles pour assurer leurs moyens d'existence et s'acquitter de leurs responsabilités familiales. D'après le plan national de préparation de REDD+ pour le Cambodge, la déforestation est due en partie aux pressions grandissantes exercées par le développement, en particulier la demande de terres pour les concessions économiques et sociales¹³. La disparition des écosystèmes risque d'affecter les fonctions de régulation qui sont cruciales pour l'atténuation des inondations et des sécheresses. Le Cambodge risque d'être confronté à une réduction importante des stocks de poissons d'ici à 2030.

11. Le Cambodge n'a pas suffisamment d'écoles secondaires qui puissent accueillir les enfants ayant terminé leurs études primaires. Seulement 23 % de la population adulte ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire, et pour les femmes cette proportion n'est que de 10 %. Un autre sujet de préoccupation est le recul des taux d'achèvement des études du premier cycle du secondaire depuis 2009, en particulier parmi les filles¹⁴.

12. Compte tenu des gains enregistrés au cours des deux décennies écoulées, les objectifs du programme de pays pour la période 2016-2018 consistent à maintenir les acquis réalisés dans la réduction de la pauvreté, à mettre au point les moyens permettant d'échapper à la pauvreté et à élargir la portée de l'action gouvernementale.

Maintien des acquis enregistrés dans la réduction de la pauvreté

13. En vue de renforcer les ressources existantes des pauvres, des incitations et des possibilités d'investissement dans le capital humain et de transformation de l'agriculture de subsistance sont nécessaires. L'action gouvernementale est cruciale pour permettre au Cambodge de réduire durablement la pauvreté tout en résistant aux chocs économiques et sociaux, au stress environnemental et aux changements climatiques. Il faudra donc des mesures visant à : i) accroître le rendement des

¹² National AIDS Authority, "The Socioeconomic Impact of HIV at Household Level, 2010"; National AIDS Authority et PNUD, "HIV Sensitive Social Protection: A Review of schemes for Incorporating HIV Sensitivity", 2013.

¹³ Gouvernement royal du Cambodge, GC, National REDD+ Readiness Plan, 2011.

¹⁴ Ministère de la condition de la femme, « Cambodian Gender Assessment », 2014 (avec l'assistance du PNUD).

moyens de production des pauvres; ii) renforcer la résilience des ménages qui ont échappé récemment à la pauvreté et réduire leur vulnérabilité aux chocs économiques externes et aux changements climatiques et iii) réduire le nombre des ménages vivant dans la pauvreté chronique en améliorant le capital humain. Si l'on veut renforcer la résilience des pauvres et assurer la viabilité de leurs moyens d'existence, il faut leur donner accès aux services sociaux et aux marchés. La gestion des terres doit être durable, et la population doit pouvoir accéder aux services environnementaux. Pour assurer l'adaptation aux changements climatiques, des mécanismes institutionnels sont nécessaires pour coordonner les politiques et les investissements publics au niveau national et la mise en œuvre au niveau infranational.

Mise en place des moyens permettant d'échapper à la pauvreté

14. Pour améliorer l'emploi et les moyens d'existence, l'économie doit désormais être davantage axée sur les secteurs à valeur ajoutée plus grande, la production agricole et les produits forestiers ou dérivés des ressources naturelles. Alors que le Cambodge opère sa transition pour entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, le développement d'industries à valeur ajoutée plus grande et la création d'emplois dans le secteur structuré de l'économie seront cruciaux pour renforcer les fondements du financement durable de son développement et pour veiller à ce que les femmes et les jeunes soient prioritaires dans les nouvelles orientations du développement.

Élargissement de la portée de l'action publique

15. Si l'on veut que l'action gouvernementale améliore la résilience, le Gouvernement doit renforcer ses capacités dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, les investissements publics, les programmes sociaux et la fourniture par le secteur privé ainsi que la gestion des ressources naturelles. Le Cambodge est partie à neuf des 10 traités relatifs aux droits de l'homme, et il est donc important que le Gouvernement soit en mesure d'assurer le respect des engagements pris aux termes des conventions et traités internationaux, notamment ceux qui concernent les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes infectées et affectées par le VIH et les populations autochtones. La législation cambodgienne est actuellement harmonisée avec les normes internationales pour mieux assurer l'exercice des libertés d'association, de réunion et d'expression et la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels.

16. Le Gouvernement a entamé des réformes dans l'administration publique, la gestion financière, l'éducation et l'environnement. Toutefois, les dispositifs de participation publique et systématique demeurent ponctuels et liés aux projets. Ainsi par exemple, la législation prévoit que le public doit être consulté et la participation des parties prenantes assurée, mais seul le projet de loi sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement détaille les modalités de participation du public en tant que processus et non en tant qu'événement ponctuel.

Enseignements tirés : changement de rôle pour le PNUD

17. Compte tenu de l'un des enseignements clefs tiré de l'examen à moyen terme du programme de pays pour 2011-2015 et de diverses évaluations, le PNUD est considéré comme un partenaire à long terme et attentif dans la progression du

Cambodge vers le développement durable. En application des recommandations de l'examen à moyen terme, le PNUD doit tirer au maximum de son approche du développement humain et de ses connaissances lorsqu'il élabore son programme et de nouvelles initiatives et qu'il met à profit la possibilité de faire participer le Gouvernement aux résultats et aux conséquences, délaissant ainsi l'approche axée sur les projets.

II. Priorités du programme et partenariats

18. Compte tenu de l'objectif du Gouvernement de diminuer d'un pour cent par an l'incidence de la pauvreté, le PNUD s'engage à aider le Cambodge à éliminer la pauvreté tout en réduisant sensiblement les inégalités et l'exclusion. Le programme de pays est conforme aux priorités nationales énoncées dans le cadre de la troisième phase de la stratégie rectangulaire, du plan de développement stratégique national pour 2014-2018, des plans sectoriels stratégiques pertinents, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2016-2018 et du plan stratégique du PNUD pour 2014-2017.

19. Les priorités du programme doivent prendre en compte la nécessité d'élaborer des moyens permettant de sortir de la pauvreté et d'élargir la portée de l'action gouvernementale si le Cambodge veut continuer à aider sa population à sortir de la pauvreté, à mettre un terme à la paupérisation et à lutter contre la pauvreté chronique. Le programme tient également compte de la nécessité de privilégier, non plus la priorité à accorder aux projets, mais les initiatives qui visent à recueillir des données, promouvoir le dialogue et renforcer la conception et l'efficacité des politiques¹⁵. Les questions prioritaires seront définies de concert avec le Gouvernement, dans le cadre du programme de pays.

20. Pour s'assurer que les apports du PNUD au renforcement des capacités soient ancrés dans les réalités du pays et qu'ils mettent l'accent sur la lutte contre la pauvreté, sept provinces ont été identifiées en fonction de l'indice de pauvreté multidimensionnelle et feront l'objet d'évaluations de la pauvreté et de collecte de données. Ce sont les provinces de Kampong Cham, Prey Veng, Kampong Thom, Siem Reap, Takeo, Battambang/Pailin et Kandal. Ces provinces comptent le nombre le plus élevé de pauvres et de personnes vivant dans l'extrême pauvreté selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Les répercussions des politiques seront les plus grandes dans ces provinces et parmi la population pauvre ciblée si la réduction de la pauvreté est maintenue. Les femmes et les jeunes seront prioritaires pour leur permettre de réaliser leur potentiel.

21. Pour mettre au point les moyens permettant de sortir de la pauvreté, le PNUD appuiera l'action gouvernementale visant à exploiter les acquis du développement des chaînes de valeur mondiale et à s'adapter à l'évolution du financement du développement. Pour élargir la portée de l'action gouvernementale, le PNUD axera son assistance sur les institutions publiques en vue de la réduction de la pauvreté et le renforcement de la résilience et de la participation. L'accent sera mis sur l'amélioration des chaînes de valeur, le financement durable du développement, le renforcement de la résilience et la promotion de la participation.

¹⁵ PNUD, « Examen à moyen terme du plan d'action du PNUD pour la mise en œuvre des programmes de pays pour le Cambodge au cours de la période 2011-2015 ».

Un outil important sera la promotion de partenariats dans le contexte de la transition.

Amélioration des chaînes de valorisation

22. Conformément aux résultats 1 et 7 du plan stratégique du PNUD, celui-ci coopérera avec le Gouvernement pour promouvoir des conditions favorisant une croissance économique durable et sans exclusive. L'objectif est d'aider le Cambodge à progresser dans les chaînes de valeur mondiale et régionale, à améliorer les qualifications des jeunes et à investir dans les liens en amont. Le PNUD apportera son assistance dans les politiques et le renforcement des capacités afin de coordonner les politiques sectorielles et les investissements publics dans le développement du capital humain, la politique d'industrialisation, les investissements étrangers directs et la stratégie commerciale. Il fournira des conseils pour la création de secteurs ayant un potentiel de valeur ajoutée plus grande, le développement des emplois qualifiés et la mise en place de moyens d'existence en milieu rural ainsi que la création de microentreprises et de petites entreprises grâce aux liens en amont. Les femmes bénéficieront de ces transformations du fait qu'elles occupent des emplois vulnérables et qu'elles constituent une grande partie des effectifs du secteur manufacturier, la moitié de la main-d'œuvre agricole et la majorité du personnel des microentreprises. Dans le cadre du développement du secteur commercial et de la coopération triangulaire, le PNUD apportera son assistance pour améliorer la chaîne de valeur du manioc, l'accent étant mis sur les provinces considérées comme prioritaires selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

23. Pour mener ces activités à bien, le PNUD devra collaborer avec les ministères responsables des politiques d'industrialisation et agricole, de l'agriculture, de l'éducation et de la formation professionnelle, et avec le secteur privé. Il coopérera également avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation de la science et la culture (UNESCO) afin d'enrayer la diminution des taux d'achèvement des études du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces activités s'appuieront sur les aspects intersectoriels de la mise en valeur du capital humain, de la politique d'industrialisation et de la stratégie commerciale depuis 2011.

Financement du développement durable

24. Le classement du Cambodge dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire élargira les possibilités de financement de son développement, mais la transition doit être gérée avec précaution. L'aide publique au développement, qui finance près de 20 % du budget, s'infléchira progressivement des dons vers les prêts. L'appartenance du Cambodge aux pays à revenu intermédiaire pourrait affecter son accès préférentiel à des marchés importants et aux investissements étrangers directs et, par voie de conséquence, l'emploi. Le financement de la lutte contre les changements climatiques constituera une source importante d'aide non traditionnelle au développement.

25. Le PNUD accordera une grande attention à l'assistance en matière de renforcement des capacités, qui est nécessaire pour tirer le meilleur parti des dons pour l'aide au développement tout en renforçant les capacités nationales de financement des besoins en développement grâce aux sources nationales, aux

investissements étrangers directs et à l'aide non traditionnelle au développement. En vue d'optimiser l'aide au développement qui est disponible, le PNUD continuera d'appuyer le programme de Busan pour une coopération efficace au service du développement : il se conformera aux plans nationaux de développement, améliorera la gestion fondée sur les résultats, la transparence et la responsabilité et renforcera les institutions nationales.

26. En vue de tirer parti de l'assistance non traditionnelle au développement, le PNUD aidera le Cambodge à renforcer ses capacités pour lui permettre d'accéder aux sources de financement de la lutte contre les changements climatiques, de les gérer et de les suivre. Le PNUD examinera activement les possibilités de coopération triangulaire et de coopération Sud-Sud dans toutes les priorités du programme de pays. En coopération avec d'autres partenaires de développement, il appuiera les efforts déployés par le Cambodge pour élargir sa marge de manœuvre budgétaire, compte tenu de son dividende démographique. Dans le contexte de la transition économique, le PNUD tirera parti, en collaboration avec les ministères, de son rôle dans la promotion d'une coopération efficace au service du développement en coopérant avec le Conseil pour le développement du Cambodge qui contrôle et coordonne l'aide publique au développement, les investissements étrangers directs et les besoins en matière d'investissements publics de la politique de développement industriel. Compte tenu de son rôle dans la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement, le PNUD collaborera avec les ministères responsables de la planification nationale et des statistiques pour adapter les objectifs de développement durable au contexte du pays. Il collaborera également avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et d'autres organismes des Nations Unies pour examiner les moyens de renforcer le système national de statistique.

Renforcement de la résilience

27. Conformément au résultat 1 de son plan stratégique, le PNUD fournira des conseils et son assistance au renforcement des capacités afin d'améliorer la coordination de l'action gouvernementale, les investissements, les programmes sociaux et la fourniture de services par le secteur privé pour assurer la réduction de la pauvreté, la résilience et la gestion de l'environnement.

28. Compte tenu de son rôle dans la lutte contre les changements climatiques et les questions d'environnement, le PNUD axera son assistance aux mécanismes nationaux sur la promotion d'une coordination plus étroite des investissements publics et des programmes sociaux entre les autorités nationales et infranationales. Il assurera notamment la coordination dans le lancement et le financement des programmes de protection sociale, l'appui aux moyens d'existence et la vulgarisation, la réduction des risques de catastrophe et les systèmes d'alerte rapide. Tirant les enseignements de son évaluation des activités d'adaptation communautaires, le PNUD examinera les moyens d'introduire la restauration des écosystèmes et de renforcer les méthodes d'évaluation des vulnérabilités. Le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies examineront la fourniture durable des services publics transférés des autorités centrales aux autorités infranationales.

29. Le PNUD contribuera au renforcement des services environnementaux et du système de gestion des forêts et des zones protégées, notamment des forêts de palétuviers, qui sont cruciaux pour la pêche. En collaboration avec les ministères

compétents, il apportera son assistance pour renforcer les moyens d'existence des ménages ruraux et des communautés autochtones, qui sont tributaires des forêts et il contribuera à la sécurité alimentaire à long terme. Il appuiera les efforts déployés par le Gouvernement pour orienter le cadre juridique du pays, qui était axé principalement sur la commercialisation de ressources naturelles, vers la gestion durable de celles-ci.

30. En collaboration avec les autorités nationales et infranationales, le PNUD réorientera son assistance en matière de lutte antimines, qui était axée sur le nombre d'hectares déminés, pour privilégier les sources de revenu dans les zones rurales et la fourniture d'une assistance aux personnes handicapées.

31. En ce qui concerne la fourniture de services par le secteur privé, l'assistance du PNUD et du Fonds d'équipement des Nations Unies sera cruciale pour rendre les services financiers accessibles aux communautés pauvres. En collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le PNUD mènera des activités pour améliorer l'accès à des médicaments antirétroviraux abordables. Il appuiera également les activités déployées pour incorporer les mesures d'aide aux personnes infectées ou affectées par le VIH/sida dans le système national de protection sociale. Étant donné que les maladies prolongées sont dévastatrices pour les ménages ruraux, le PNUD examinera également les possibilités de lutte contre les maladies non transmissibles.

Promotion de la participation

32. Conformément au résultat 2 du plan stratégique et des recommandations issues de l'évaluation de la gouvernance, le PNUD apportera son assistance aux activités menées pour renforcer les dispositifs visant à concrétiser les engagements en faveur des pauvres, des femmes et des personnes handicapées. À cette fin, il les aidera à se faire entendre afin que leurs vues soient prises en compte dans les politiques et qu'elles soient mises en œuvre.

33. Dans les provinces considérées comme prioritaires d'après l'indice de pauvreté multidimensionnelle, le PNUD collaborera avec les autorités centrales et infranationales pour élargir la mise en œuvre des dispositifs de responsabilité sociale du Gouvernement. L'objectif est de promouvoir la participation de la société civile et des communautés et de faciliter la fourniture de programmes sociaux.

34. Le PNUD apportera son assistance pour renforcer les dispositifs de transversalisation de la problématique hommes-femmes en vue de promouvoir la responsabilisation dans la mise en œuvre des priorités économiques, sociales et de gouvernance définies dans le plan stratégique quinquennal pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (*Neary Rattanak IV*). Le PNUD promouvra les processus de prise de décision et des activités tenant compte de la problématique hommes-femmes afin d'accroître le nombre des femmes occupant des postes de direction et de responsabilité dans la fonction publique, l'administration nationale et infranationale et l'Assemblée nationale, et de renforcer leurs capacités.

35. En coopération avec les autorités gouvernementales et les organisations d'aide aux personnes handicapées, le PNUD apportera son assistance aux activités visant à harmoniser le cadre juridique du pays avec les normes internationales. À la demande du Parlement, il participera au dialogue avec l'Assemblée nationale sur les questions prioritaires de développement humain. Il examinera également les possibilités de

renforcer la participation du public dans des secteurs tels que la fourniture de services publics, l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Il continuera d'apporter son appui aux médias en ce qui concerne le capital humain et les questions de handicap.

Partenariat dans le contexte de la transition

36. Alors que le Cambodge opère sa transition vers l'étape suivante de développement, le PNUD promouvra les partenariats qui permettront de surmonter les obstacles au développement durable. Il mettra l'accent sur les questions de formation du capital humain et de vulnérabilité économique, qui sont cruciales pour les pays cherchant à sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Il collaborera à l'élaboration des politiques, aux connaissances et aux innovations par des études fondées sur des données d'observation, qui visent à définir les options et à mobiliser les connaissances et les ressources en vue de choix qui amélioreront la vie de la population. Le PNUD promouvra activement des modalités d'assistance telles que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

III. Gestion du programme et des risques

37. Le présent document décrit les contributions du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal outil de responsabilisation vis-à-vis du Conseil d'administration en ce qui concerne l'harmonisation des résultats et l'affectation des ressources au programme au niveau du pays. Les responsabilités des gestionnaires aux niveaux national, régional et du Siège dans les programmes de pays sont définies dans le programme et les politiques et procédures de fonctionnement de l'organisation et le cadre de contrôles internes.

38. Le programme de pays sera exécuté et mis en œuvre au niveau national, en coopération étroite avec le Conseil pour le développement du Cambodge. Les partenaires d'exécution nationaux seront choisis en fonction de l'évaluation de leurs capacités. Une assistance sera apportée si nécessaire pour combler les lacunes en matière de capacités. Le PNUD peut également faire appel à d'autres partenaires ou modalités, notamment aux organismes des Nations Unies ou à des organisations non gouvernementales, ou il peut assurer l'exécution lui-même pour renforcer l'efficacité et la souplesse des activités et parvenir aux résultats voulus. Des procédures accélérées peuvent être adoptées pour mener des interventions rapides dans les situations de crise.

39. La programmation sera fondée sur les politiques et élaborée de concert avec le Gouvernement pour s'assurer que l'assistance apportée par le PNUD prend en compte les nouvelles priorités stratégiques du Cambodge dans le cadre du programme de pays. La participation sera le fondement des études reposant sur des données factuelles, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et les solutions de renforcement des capacités. Le PNUD promouvra les principes de gestion de portefeuilles axée sur les résultats pour accroître l'efficacité des activités. L'approche fondée sur la résolution des problèmes sera appliquée et les personnes pauvres, les femmes et les jeunes seront ciblés.

40. Tous les partenaires d'exécution seront informés des normes sociales et environnementales et de l'existence du service chargé de veiller au respect de ces normes ainsi que du dispositif de réponse des parties prenantes. Les normes sociales et environnementales seront appliquées tout au long de la durée de tous les projets.

Le bureau de pays du PNUD mettra en place les capacités permettant de donner suite aux demandes de réponses des parties prenantes, en coordination avec les partenaires nationaux et avec l'appui des homologues en charge du dispositif de réponse des parties prenantes au niveau régional et au Siège.

41. L'évolution vers des programmes axés sur les politiques doit rester en phase avec la transition du Cambodge vers le statut de pays à revenu intermédiaire et la responsabilité croissante du Gouvernement dans le financement du développement national par ses ressources propres, les investissements étrangers directs et l'assistance non traditionnelle au développement. À cette fin, le PNUD continuera de mobiliser les ressources de base pour promouvoir des innovations et des solutions de développement tout en examinant simultanément tous les partenariats et ressources possibles permettant d'appuyer l'élargissement des solutions de développement. L'objectif est de compléter les contributions financières apportées directement par le PNUD.

42. L'efficacité de l'assistance apportée par le PNUD dépend également des progrès réalisés par le Gouvernement dans la mise en œuvre des réformes en cours, l'amélioration de la situation des pauvres, le traitement des questions de gestion des ressources naturelles et la réaffectation de fonds aux questions sociales et environnementales prioritaires. À cette fin, le PNUD doit faire participer activement le Gouvernement dans les domaines où les priorités et le programme de croissance économique convergent.

IV. Suivi et évaluation

43. Comme recommandé à l'issue de l'examen à mi-parcours et conformément aux principes de Busan pour une coopération efficace au service du développement, le PNUD axera son action sur les résultats. Les activités de suivi et d'évaluation seront cruciales, non seulement pour la gestion axée sur les résultats, mais également pour le renforcement de l'approche fondée sur les politiques par des analyses reposant sur des données factuelles.

44. Conformément au plan stratégique du PNUD, au plan de développement stratégique national pour 2014-2018 et au PNUAD, les résultats seront évalués par le biais des mécanismes existants de coordination entre le Gouvernement, les partenaires de développement et l'équipe de pays des Nations Unies. Les produits sont définis comme étant les contributions du PNUD aux diverses options, au renforcement des capacités et aux innovations centrées sur le développement humain. Les conséquences seront évaluées en fonction des ressources et du calendrier figurant dans le plan d'évaluation chiffré. Les évaluations d'impact du PNUD seront effectuées conformément aux normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Lorsque les données nationales sont limitées, le PNUD veillera à ce que la collecte de données soit incorporée dans les programmes et projets.

45. Le PNUD s'assurera que les indicateurs seront ventilés par sexe et par catégorie de groupe vulnérable (par exemple les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH) si nécessaire. L'allocation sexospécifique des ressources fera l'objet d'un suivi conformément à la politique du PNUD et les indices de développement humain, notamment l'indice de développement humain corrigé de l'inégalité entre les sexes, l'indice de pauvreté multidimensionnelle et d'autres indices, seront utilisés.

Annexe.

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Cambodge (2016-2018)

<p>Priorité ou objectif national : Réduction de l'incidence de la pauvreté de plus d'un pour cent par an, notamment réalisation des autres cibles des objectifs du Millénaire pour le développement pour le Cambodge, une priorité élevée étant accordée à la mise en valeur des ressources humaines, à la gestion durable et à l'utilisation des ressources naturelles et de l'environnement. (Source : Troisième phase de la stratégie rectangulaire, Plan de développement stratégique national pour 2014-2018)</p>
<p>Résultat du PNUAD (ou équivalent) avec la participation du PNUD : D'ici à 2018, la population du Cambodge, notamment les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, pourra participer activement à une croissance et un développement durables qui ne compromettent ni le bien-être ni les ressources naturelles ou culturelles des générations futures, et tous les groupes en bénéficieront équitablement</p>
<p>Résultat 1 visé par le plan stratégique (tel que figurant dans le plan stratégique pour 2014-2017) : La croissance et le développement sont viables et sans exclusive et incorporent des capacités productives créant des emplois et des revenus pour les pauvres et les groupes exclus.</p>

46.

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
<p>Pourcentage des dépenses publiques consacrées à l'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Niveau de référence (2014) : 17,5 %</p> <p>Cible (2018) : 20 %</p>	<p>Niveau de référence : Plan de développement stratégique national pour 2014-2018</p> <p>Cible : Rapport sur l'examen du plan de développement stratégique national, 2018, Ministère de l'environnement, 2018</p>	<p>Produit 1.1 : Mise en place et renforcement des institutions, des dispositifs de coordination et des politiques de gestion durable des ressources naturelles et des services fournis par les écosystèmes</p>	<p><u>Gouvernement</u></p> <p>Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches</p> <p>Ministère de l'environnement</p>	<p>Ordinaire :</p> <p>2 200 000 Dollars</p> <hr/> <p>Autres</p>
<p>Indice de performance environnementale du Cambodge Niveau de référence (2014) : 35,44</p> <p>Cible (2018) : 35,44</p>	<p>Niveau de référence et cible :</p> <p>Indice de performance environnementale, universités de Yale et de Columbia et Forum économique mondial, 2014, 2018</p>	<p>Indicateur 1.1.1 : Stratégie nationale REDD et cadre d'exécution approuvés par le Gouvernement pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement</p>	<p>Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational</p> <p>Ministère des ressources en eau et de la météorologie</p>	<p>35 200 000 dollars</p>
<p>Indice concernant les politiques et institutions du Cambodge en charge de la viabilité environnementale</p>	<p>Niveau de référence : Établi</p> <p>Cible : Approuvée¹⁶</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de</p>	<p>Autorité nationale de lutte antimines du Cambodge</p>		

¹⁶ Conformément à la période visée par le PNUAD, les niveaux de référence se réfèrent à 2014 et les cibles à 2018, à moins d'indication contraire.

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
Niveau de référence (2013) : 3,0 Cible (2018) : 3,5 Pourcentage de la population considérée comme affectée par la pauvreté multidimensionnelle d'après l'indice de pauvreté multidimensionnelle Niveau de référence (2014) : 46,8 % Cible (2018) : 41 %	Niveau de référence et cible : Indice d'évaluation des politiques et institutions nationales en charge de la viabilité environnementale, 2013, 2018 Niveau de référence et cible : Rapport du PNUD sur le développement humain, 2014, 2018	l'agriculture, de la foresterie et des pêches, Ministère de l'environnement (tous les ans) Indicateur 1.1.2 : Mesure dans laquelle le cadre institutionnel et juridique pour l'environnement et les changements climatiques protège les moyens d'existence des groupes pauvres et vulnérables Niveau de référence : Pas efficace (1) ¹⁷ Cible : Efficace (3) Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de l'environnement (tous les ans) Indicateur 1.1.3 : Nombre de forêts communautaires et de zones communautaires protégées qui ont été créées et/ou renforcées Niveau de référence : 392 Cible : 442 Source de données, fréquence de la collecte : Rapport annuel	Ministère du commerce Ministère des affaires sociales, de la réinsertion des anciens combattants et de la jeunesse Conseil pour la promotion des droits des personnes handicapées Organisation des personnes handicapées du Cambodge Ministère de la santé Conseil pour l'agriculture et le développement rural- Groupe de la protection sociale Comité national de gestion des catastrophes Organisation des Nations Unies Fonds	

¹⁷ Une échelle d'évaluation à trois niveaux est utilisée pour les niveaux de référence et cibles : 1= pas efficace, 2= relativement efficace, 3= efficace

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		<p>du Plan de développement stratégique national, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, Ministère de l'environnement (tous les ans)</p> <p>Produit 1.2 : Activités renforcées concernant le programme national d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans tous les secteurs, qui sont financées et mises en œuvre en faveur des groupes de population pauvres les plus vulnérables</p> <p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de plans/programmes nationaux d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, qui sont testés dans les provinces prioritaires vulnérables aux changements climatiques</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 4</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de l'environnement, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches</p>	<p>d'équipement des Nations Unies</p>	

Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD

Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables

Produits indicatifs du programme de pays

*Principaux partenaires/
Cadres de partenariat*

Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)

Produit 1.3 : Les politiques de protection sociale pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes sont en place et fournissent aux populations pauvres et vulnérables aux changements climatiques des solutions sur les plans de la protection, la prévention et la promotion.

Indicateur 1.3.1 : Nombre de programmes ayant fait leurs preuves, où au moins 20 % des hommes et femmes bénéficiaires dans les provinces prioritaires échappent à la pauvreté

Niveau de référence : 0

Cible : 2

Source de données, fréquence de la collecte : Système d'information sur la gestion des projets

Produit 1.4 : Les politiques sans exclusion sont en place pour assurer la protection des personnes vivant avec le VIH et des personnes handicapées

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		Indicateur 1.4.1 : Un système d'octroi de licence des médicaments brevetés contre le VIH et les maladies opportunistes est en place		
		Niveau de référence (2015) : Aucun		
		Cible : Le système est en place		
	Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de la santé, Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, Ministère de l'environnement, Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational (tous les ans)			
		Indicateur 1.4.2 : Nombre de programmes nationaux relevant de la Stratégie nationale de protection sociale desservant les personnes vivant avec le VIH et les personnes handicapées		
		Niveau de référence (2015) : 0		
		Cible : 2		
	Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de la santé, Ministère de l'éducation,			

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		de la jeunesse et des sports, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, Ministère de l'environnement, Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational (tous les ans)		
		Produit 1.5 : Les mesures institutionnelles sont en place pour renforcer la contribution du programme national de lutte antimines au développement des communautés pauvres		
		Indicateur 1.5.1 : Mesure dans laquelle le programme de lutte antimines est promu et son incidence sur le développement évaluée		
		Niveau de référence: Dans une certaine mesure (1)		
		Cible : Dans une grande mesure (3) ¹⁸		
		Source de données, fréquence de la collecte : Autorité nationale de lutte antimines du Cambodge (tous les ans)		

¹⁸ Échelle d'évaluation à trois niveaux : 1= Dans une certaine mesure, 2= Dans une mesure limitée, 3= Dans une grande mesure.

Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD	Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables	Produits indicatifs du programme de pays	Principaux partenaires/ Cadres de partenariat	Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)
--	---	--	---	--

Priorité ou objectif national : Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance aux niveaux national et infranational et de l'efficacité et de l'efficience du secteur public dans la fourniture de services à la population (Source : Troisième phase de la stratégie rectangulaire, Plan de développement stratégique national pour 2014-2018)

Résultat du PNUAD (ou équivalent) avec la participation du PNUD : D'ici à 2018, les institutions nationales et infranationales seront plus transparentes et responsables de réformes importantes du secteur public et de la primauté du droit ; elles prendront mieux en compte les inégalités dans l'exercice, par toutes les personnes vivant au Cambodge, de leurs droits fondamentaux, et elles renforceront la participation des citoyens à la prise de décision démocratique

Résultat 2 visé par le plan stratégique (tel que figurant dans le plan stratégique pour 2014-2017) : Les espérances des citoyens concernant la participation, le développement, l'état de droit et la responsabilisation se concrétisent grâce à des systèmes renforcés de gouvernance démocratique

Suivi et exécution par les ministères des recommandations formulées par les organismes de l'ONU en charge des droits de l'homme et du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption	Niveau de référence et cible : Rapports des organes créés en vertu d'instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption	Produit 2.1 : Existence de dispositifs et moyens promouvant le dialogue entre le Gouvernement et les citoyens, qui mettent en place des relations de responsabilisation à long terme	<u>Gouvernement</u> Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational	Ressources générales (PNUD) 4 000 000 dollars
Niveau de référence : Quelques progrès	Politique nationale et descriptifs de programme Évaluations effectuées par les organismes des Nations Unies	Indicateur 2.1.1 : Pourcentage de dispositifs de responsabilisation sociale convenus entre le Gouvernement et les organisations de la société civile, qui existent dans les provinces prioritaires	Administration infranationale Ministère de la condition de la femme Ministère de la planification	Autres ressources : 4 000 000 dollars
Cible : Des progrès sensibles		Niveau de référence (2015) : 14 Cible : 28 Source de données, fréquence de la collecte : Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique	Ministères techniques Ministère des affaires sociales, de	

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		infranational (tous les ans)	la réinsertion des anciens combattants et de la jeunesse	
		Indicateur 2.1.2 : Nombre de ministères compétents qui incorporent les recommandations du Plan stratégique pour l'égalité des sexes dans leurs programmes d'investissements publics annuels et leurs budgets-programmes	Conseil pour la promotion des droits des personnes handicapées	
		Niveau de référence (2015) : 0 Cible : 4	Organisation des personnes handicapées du Cambodge	
		Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de la condition de la femme par l'intermédiaire du Ministère de la planification et des ministères techniques(tous les ans)	<u>Nations Unies</u> UNICEF Organisation mondiale de la santé	
		Produit 2.2 : Efficacité plus grande des dispositifs visant à accroître le pourcentage de femmes occupant des postes de direction et de décision		
		Indicateur 2.2.1 : Efficacité des mesures visant à accroître la proportion de femmes dans la fonction publique		

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		<p>Niveau de référence (2015) : Pas efficaces (1)</p> <p>Cible : Efficaces (3)</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de la condition de la femme par l'intermédiaire du Ministère de la fonction publique et des ministères techniques (tous les ans)</p>		
		<p>Produit 2.3 : Les capacités des institutions publiques et des organisations de la société civile sont renforcées pour leur permettre de s'acquitter des obligations découlant de la Convention relative aux droits des personnes handicapées</p>		
		<p>Indicateur 2.3.1 : Mesure dans laquelle la loi au Cambodge permet aux personnes handicapées de jouir des mêmes droits que le reste de la population et de faire partie de la société</p>		
		<p>Niveau de référence (2015) : Dans une certaine mesure (1)</p>		

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		<p>Cible : Dans une grande mesure (3)¹⁹</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Ministère des affaires sociales, de la réinsertion des anciens combattants et de la jeunesse</p>		
		<p>Indicateur 2.3.2 : Mesure dans laquelle les recommandations des organisations de défense des droits des personnes handicapées sont appliquées par le Gouvernement</p>		
		<p>Niveau de référence : Dans une certaine mesure (1)</p> <p>Cible : Dans une grande mesure (3)</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Rapport annuel de situation sur la Convention pour la promotion des droits des personnes handicapées, procès-verbaux des réunions sur le rapport de situation</p>		

Priorité ou objectif national : Assurer une croissance économique annuelle moyenne de 7 % qui soit durable, sans exclusion, équitable et résistante face aux chocs, qui crée davantage d'emplois, notamment pour les jeunes (Source : Troisième phase de la stratégie rectangulaire, Plan de développement stratégique national pour 2014-2018)

Résultat du PNUAD (ou équivalent) avec la participation du PNUD : D'ici à 2018, la population du Cambodge, notamment les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, pourra participer activement à une croissance et un développement durables qui ne compromettent

¹⁹ Échelle d'évaluation à trois niveaux: 1= dans une certaine mesure, 2= dans une mesure limitée ; 3= dans une grande mesure

Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD	Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables	Produits indicatifs du programme de pays	Principaux partenaires/ Cadres de partenariat	Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)
ni le bien-être ni les ressources naturelles ou culturelles des générations futures et tous le groupes en bénéficieront équitablement				
Résultat 7 visé par le plan stratégique (tel que figurant dans le plan stratégique pour 2014-2017) : La priorité est accordée, dans les débats et les mesures à tous les niveaux, à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion, conformément à nos principes d'engagement				
Pourcentage de la consommation des ménages appartenant aux deux quintiles inférieurs Niveau de référence (2013) : premier quintile : 10 %, deuxième quintile : 14 % Cible (2018) : premier quintile : 17 %, deuxième quintile : 20 %	Niveau de référence et cible : Étude sur la situation économique et sociale du Cambodge 2013, 2018	Produit 3.1 : Le plan de développement stratégique national comprend le programme de développement pour l'après-2015 et les priorités des objectifs de développement durable et les adapte aux réalités du pays	<u>Gouvernement</u> Ministère de la planification Conseil pour le développement du Cambodge	Ressources de base (PNUD) 4 000 000 dollars Autres ressources
Pourcentage de la population employée dans le secteur structuré, ventilé par âge, lieu de résidence et sexe Niveau de référence (2013) : 40,6 % Cible (2018) : 50 %	Niveau de référence et cible : Étude sur la situation économique et sociale du Cambodge 2013, 2018 Enquête sur la population active 2012, 2018	Indicateur 3.1.1 : Mesure dans laquelle les activités relevant du programme de développement pour l'après-2015 sont incluses dans le plan de développement stratégique national pour 2019-2025 Niveau de référence: Dans une mesure limitée (2) Cible : Dans une grande mesure (3)	Conseil national suprême de l'économie Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches	6 000 000 dollars
Pourcentage du PNB représenté par l'emploi dans l'agriculture, l'industrie et le secteur des services Niveau de référence (2014, estimations) : Agriculture : 60 % Industrie : 11 % Services : 29 %	Niveau de référence: Secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational 2014-2018	Source de données, fréquence de la collecte : Plan de développement stratégique national pour 2019-2025 Indicateur 3.1.2 : Mesure dans laquelle les dispositifs politiques et du secteur privé	Ministère de l'économie et des finances Banque nationale du Cambodge	

Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD	Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables	Produits indicatifs du programme de pays	Principaux partenaires/ Cadres de partenariat	Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)
<p>Cible (2018) :</p> <p>Agriculture : 56 %</p> <p>Industrie : 13 %</p> <p>Services : 31 %</p> <p>Pourcentage de la population considérée comme souffrant de pauvreté multidimensionnelle d'après l'indice de pauvreté multidimensionnelle</p> <p>Niveau de référence (2014) : 46,8 %</p> <p>Cible (2018) : 41 %</p>	<p>Cible :</p> <p>Rapport annuel du Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches</p> <p>Ministère de l'environnement, 2018</p> <p>Étude sur la situation économique et sociale du Cambodge 2018</p> <p>Niveau de référence et cible :</p> <p>Rapport du PNUD sur le développement humain, 2018</p>	<p>élargissent l'accès des pauvres aux services financiers, compte tenu de l'étude « Making Access Possible » (Étude sur les possibilités d'accès)</p> <p>Niveau de référence (2015): Dans une certaine mesure (1)</p> <p>Cible : Dans une mesure limitée (2)</p> <p>Source des données, fréquence de la collecte : Étude « Making Access Possible » (Étude sur les possibilités d'accès)</p> <p>Indicateur 3.1.3 : Mesure dans laquelle les dispositifs politiques et institutionnels existants contribuent à accroître les investissements étrangers directs dans les secteurs où il existe un potentiel de valeur ajoutée, d'amélioration des compétences et d'emplois décents</p> <p>Niveau de référence (2015): Pas efficaces (1)</p> <p>Cible : Efficaces (3)²⁰</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Ministères techniques et Ministère de la planification</p>	<p>Ministère du travail et de la formation professionnelle</p> <p>Ministère de l'environnement</p> <p><u>Nations Unies</u></p> <p>UNICEF</p> <p>Fonds des Nations Unies pour la population</p> <p>Volontaires des Nations Unies</p> <p>Fonds d'équipement des Nations Unies</p>	

²⁰ Barème en trios points: 1= pas efficace, 2= relativement efficace, 3= efficace

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		<p>Produit 3.2 : Les systèmes d'évaluation et d'analyse de la collecte des données sont en place pour suivre les progrès réalisés dans le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable</p> <p>Indicateur 3.2.1 : Mesure dans laquelle les systèmes statistiques nationaux rendent possible la collecte de données pertinentes permettant de suivre les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement durable nationaux, ventilées selon les besoins (par sexe, tranche de revenu, etc.)</p> <p>Niveau de référence : Dans une certaine mesure (1)</p> <p>Cible : Dans une grande mesure (3)</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Base de données sur les communes (tous les ans), Étude sur la situation économique et sociale du Cambodge, Enquête sur la démographie et la santé au Cambodge (tous les cinq ans)</p>		

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		<p>Produit 3.3 : Les dispositifs institutionnels existants permettent de gérer la transition dans la composition de l'aide publique au développement et d'accéder à d'autres sources de financement mondial du développement</p> <p>Indicateur 3.3.1 : Efficacité des dispositifs permettant d'avoir accès à l'aide publique au développement et à d'autres sources de financement mondial de l'action climatique, d'en suivre et d'en vérifier l'utilisation et de faire rapport à ce sujet</p> <p>Niveau de référence : Pas efficaces (1)</p> <p>Cible : Efficace (3)</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Ministère de l'environnement (tous les ans), rapport de situation sur le plan stratégique du Cambodge sur les changements climatiques</p> <p>Indicateur 3.3.2 : Efficacité des dispositifs permettant d'avoir accès aux fonds publics, à l'aide publique au développement et à d'autres sources de financement pour la réalisation des objectifs de</p>		

<i>Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD</i>	<i>Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires/ Cadres de partenariat</i>	<i>Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)</i>
		<p>développement durable, d'en suivre et d'en vérifier l'utilisation et de faire rapport à ce sujet</p> <p>Niveau de référence : Pas efficaces (1)</p> <p>Cible : Efficaces (3)</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Conseil pour la mise en place de la base de données sur le Cambodge</p> <p>Produit 3.3 : Dispositifs existants permettant de générer et partager les connaissances sur les solutions de développement</p> <p>Indicateur 3.3.1 : Mesure dans laquelle le Rapport sur le développement humain contribue aux politiques et au débat universitaire</p> <p>Niveau de référence (2011) : Dans une certaine mesure (1)</p> <p>Cible (2017) : Dans une grande mesure (3)</p> <p>Source de données, fréquence de la collecte : Moteur de recherche Google destiné aux universitaires, documents de politique générale</p>		

Indicateur(s) de résultat, niveaux de référence, cible(s) du PNUAD

Source de données, fréquence de la collecte des données et organes responsables

Produits indicatifs du programme de pays

*Principaux partenaires/
Cadres de partenariat*

Niveau indicatif des ressources, par résultat(s)

Ressources
de base :
10 200 000
dollars

Autres
ressources :
45 200 000
dollars

Total :
55 400 000
dollars